



Master

Sciences de la Vigne et du Vin (SVV)

Parcours Viticulture et Environnement (VeE)

Colmar-UHA (Semestre 1) et Reims-URCA (Semestres 2 et 3)

2019-2020

Admission

L'admission est prononcée sur examen d'un dossier de candidature déposé sur la plateforme eCandidat UHA (<https://ecandidat.uha.fr/ecandidat>) par des membres des 2 universités (URCA et UHA).

Pour être admissible, il faut être titulaire d'un diplôme bac+3 ou équivalent (180 crédits ECTS) dans le domaine de l'agronomie, de la biologie, de la biochimie, de l'environnement ou équivalent.

Objectifs

Les enseignements sont dispensés par des enseignants chercheurs et des professionnels.

La formation se décline en deux années (Master 1ère année et Master 2ème année) comprenant des enseignements fondamentaux pluridisciplinaires sous forme de CM, TD, TP, conférences, visites sur le terrain et en entreprises. Les enseignements porteront sur la viticulture, l'environnement (sols, microorganismes) mais aussi les sciences de base de l'œnologie et de la viticulture (biochimie du raisin et de sa maturation, microbiologie, composition chimique du vin).

Des enseignements plus spécifiques sont consacrés à la biologie et physiologie de la vigne, la pédologie viticole, la biodiversité dans le vignoble et les traitements phytosanitaires de la vigne.

La 2^{ème} année du Master est très largement spécialisée dans le domaine des maladies et l'amélioration génétique de vigne, la viticulture en Europe, l'écophysiologie végétale ainsi que la protection de la vigne et la lutte intégrée.

Les étudiant.e.s diplômé.e.s reçoivent une formation pluridisciplinaire de haut niveau incluant management de la qualité et de l'environnement, droit du travail, législation vitivinicole, management et connaissance de l'entreprise, viticulture et protection de la vigne et bien sûr l'enseignement de l'anglais. Des travaux bibliographiques seront aussi dispensés en S1 du M1 et S3 du M2 pour faire le lien avec le monde de la recherche dans le domaine viti-vinicole.

Les étudiants effectueront 2 stages obligatoires (S2 de M1 et S4 de M2) dans les domaines de l'activité viti-vinicole en vue de leur insertion professionnelle.

Débouchés

Parcours VeE :

Conseiller viti-vinicole en cave coopératives, société de négoce ou en chambre d'agriculture, viticulteur, ingénieur agronome, enseignant des lycées agricoles et viticoles, bureau d'études, chargé de mission en environnement.

Poursuites d'études

Diplôme National d'œnologie, Masters de Commerce international des vins et spiritueux, Master droit du vin et des spiritueux ou tout

autre Master dans le domaine de l'agro-alimentaire, Doctorat (le Master SVV parcours VE permet de postuler pour une thèse de doctorat).

Modalités d'enseignement

Formation initiale essentiellement

Formation co-accréditée entre l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et l'Université de Haute-Alsace (UHA).

Enseignements du 1^{er} semestre (S1) de M1 dispensés au Pôle Agrosociétés de la FMA à Colmar (UHA); Enseignements de 2^{ème} semestre (S2) de M1 et 3^{ème} semestre (S3) de M2 dispensés à l'UFR SEN à Reims (URCA).

Organisation des études

Les études dans les deux parcours du master sont organisées en semestres (1 et 2 en M1, 3 et 4 en M2). Le M1 représente environ 470 heures d'enseignement, le semestre 3 du M2 environ 380 heures, le semestre 4 du M2 étant dévolu à une mission en entreprise d'une durée de six mois.

Stages et projets tuteurés

Un stage obligatoire de 6 semaines est réalisé au cours du S2 de M1. Une mission de fin d'études de 6 mois est réalisée au cours du S4 de M2.

Les stages en Master VeE s'effectuent au sein des organismes concernés par les différents domaines de l'activité vitivinicole (coopératives, laboratoires de recherche publics ou privés, laboratoires d'analyses et de conseil, organismes interprofessionnels, services juridiques) dans les domaines de la sécurité et l'environnement, la législation viticole, le marketing, ainsi qu'en recherche et développement. Le stage est effectué sous la responsabilité d'un universitaire, d'un enseignant extérieur de la dominante du stage (protection des cultures, environnement, gestion, recherche et développement, législation vitivinicole).

Informations pratiques

Responsable de la formation : Philippe Jeandet
philippe.jeandet@univ-reims.fr

Scolarité URCA : 03 26 91 34 19
scolarite.sciences@univ-reims.fr
<http://www.univ-reims.fr/ufrsciences>

Adresse URCA : UFR Sciences Exactes et Naturelles, Moulin de la Housse, BP 1039, 51687 REIMS Cedex 2

Scolarité UHA : Carmen Koeffler
secretariat.agrosocietes.fma@uha.fr - 03 89 20 31 31

Adresse UHA : Faculté de Marketing et d'Agrosociétés (UHA), Département Agrosociétés, Campus du Biopôle, 33 rue de Herrlisheim BP 50568, 68008 Colmar Cedex

